Les subsides

... pour qu'elles fournissent au moins le transport gratuit, par voie ferrée, jusqu'à Sept-Îles, des employés et de leurs biens, y compris les maisons mobiles.

Je crois que depuis, le gouvernement provincial a accordé des subventions de déplacement de \$3,000, pour aider les travailleurs à sortir de cette zone sinistée. Il est curieux de constater que la personne qui a entrepris de diriger ce pays et de s'occuper des intérêts de tout le monde, y compris des Terre-Neuviens, le premier ministre, ait traité aussi différemment les habitants de Schefferville et ceux de Labrador City. Évidemment, il ne nous a pas dit pourquoi, mais nous pouvons le deviner en jetant un coup d'œil sur les circonscriptions électorales. Il a très bien traité les gens de Schefferville parce qu'ils étaient ses électeurs, mais sa compagnie et lui n'ont rien fait pour ceux de Labrador City. Évidemment, ils ne s'y sentaient pas tenus puisque ces gens-là n'étaient pas au nombre des électeurs du premier ministre. Ils n'avaient aucune chance de voter personnellement contre lui.

Il y a plus. Terre-Neuve a un modeste programme de coopératives de logement qui a pris un certain essor ces dernières années. Récemment, au moins trois coopératives ont été amenées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement à croire qu'elles recevraient des allocations destinées aux coopératives. Les coopératives Kilbride, Heritage et Confederation sont toutes les trois à Saint-Jean. Ces coopératives ne valent pas grand-chose aux yeux de la SCHL, ne comptant en tout et pour tout que 51 logements, mais elles représentent beaucoup pour les gens qui s'en occupent bénévolement. La valeur de l'entreprise coopérative a été reconnue non seulement par le premier ministre et par le député de Bow River (M. Taylor), qui a prononcé une allocution exagérée en faveur du programme coopératif, à Toronto, le printemps dernier, au nom de son parti, mais par tout le monde à l'exception du secteur privé de la construction. C'est une faible partie de l'économie et une faible partie du secteur du logement. Toutefois, l'entreprise coopérative arrive à canaliser des énergies bénévoles dans la construction des meilleurs logements possibles au coût autorisé par la SCHL. Cela contribue non seulement à amener des gens à créer ensemble une coopérative, mais aussi à assurer la durabilité et la qualité de l'immeuble.

• (1630)

Les gens qui s'occupent de coopératives ne veulent pas d'immeubles de camelote parce qu'ils vont devoir y vivre et les entretenir. Il est prouvé que les immeubles coopératifs sont en général de meilleure qualité pour le même prix et sont mieux entretenus que les immeubles à appartements. Évidemment, les gens qui ont les moyens de s'acheter une maison particulière font partie d'une toute autre catégorie, mais nous parlons ici de ceux qui ne peuvent se payer une maison et pour qui la propriété la plus accessible demeure la propriété partagée d'un logement coopératif.

Depuis une douzaine d'années, le logement coopératif se répand dans toutes les provinces canadiennes. C'est une formule qui s'est révélée avantageuse pour tous à l'exception des entrepreneurs privés en construction et des hommes politiques dont les intérêts sont liés à ceux des entrepreneurs privés. Le programme d'habitation coopérative a accusé récemment une baisse marquée. Le programme de logements sociaux que le ministre libéral a amputé l'an dernier de 2,500 logements, a perdu 500 autres logements cette année. La plupart de ces réductions semblent frapper le programme d'habitation coopérative.

A Halifax, on avait promis la priorité à deux projets de coopératives. Après analyse, leur rendement et leur planification avaient été jugés bons. On avait dit aux coopératives de logement Seaview, autrefois Basinview, et Flip-Flop qu'elles auraient la priorité. Il y a deux ou trois jours, ces projets ont été annulés. Le projet de coopérative Crossroads a aussi été annulé.

Je n'ai pas pu m'enquérir à fond de la situation des coopératives à Halifax et en Nouvelle-Écosse parce que l'actuel ministre du Travail (M. McKnight), qui est chargé du logement, a un ministère qui publie beaucoup de documents, mais qui ne dévoile à peu près rien de ce qu'il fait. Les membres de son personnel ont le talent de ne pas répondre aux questions qu'on leur pose au téléphone. Il faut glaner les éléments d'information un peu partout dans le pays.

Il y a des centaines d'autres projets coopératifs au Canada que l'actuel ministre a supprimés d'une façon tout aussi injustifiable. Je n'en parlerai pas aujourd'hui car cet exemple ne s'applique pas aux provinces de l'Atlantique.

La politique du gouvernement en matière de logements dans la région de l'Atlantique est injustifiable. Il ne peut la défendre en prétextant avoir hérité du problème de ses prédécesseurs. Il a effectué des réductions dans un programme utile ayant fait ses preuves, alors qu'il avait promis, lors de la campagne électorale, de n'en rien faire. Même cet automne, l'actuel ministre du Travail qui est chargé du dossier du logement, a déclaré qu'il ne comptait pas réduire les crédits destinés au logement social. Son budget a été tronqué de 9 milliards de dollars, mais il a soutenu que les crédits destinés au logement n'en seraient pas touchés et qu'il s'emploierait plutôt à réduire les coûts de la production. Le ministre vient de dissiper ce petit rêve en décidant de réduire les crédits.

Je voudrais rappeler les problèmes sociaux causés par ces quelques exemples dont je viens de parler. J'ai devant moi une lettre de M. Ron Cromwell, un échevin de Halifax; elle s'adresse au ministre du Travail en sa qualité de ministre chargé de la question du logement.

Je vous écris pour vous prier de faire, dans la mesure du possible, tout ce qui est en votre pouvoir pour donner suite à la demande d'aide financière de la coopérative de logements Seaview. La coopérative a fait de l'excellent travail jusqu'ici, et elle est prête à construire un plus grand nombre de logements à prix raisonnable dans notre région, afin de corriger la situation causée par un taux d'innocupation déjà peu élevé.

J'ai en main un article du quotidien de Halifax, dans lequel on fait état du taux d'innocupation extrêmement faible de 0.5 p. 100 à Halifax. Dans un article paru dans le *Daily News* du mercredi 1^{er} mai, on a écrit ceci:

Le nombre des coopératives de logements subventionnés par les fonds publics, que l'on doit construire dans la région métropolitaine de Halifax, a été réduit de 70 p. 100 pour 1985.

En outre, le gouvernement a pris une nouvelle habitude en ce qui concerne les réductions budgétaires qu'il opère dans ses programmes, et c'est de nous en prévenir le moins possible. Je poursuis la lecture de l'article.

Les réductions énormes—que pour le première fois on a négligé d'annoncer—que la Société canadienne d'hypothèques et de logement a imposées viennent à un moment où nous avons désespérément besoin d'un plus grand nombre de logements.

Il est ensuite question dans cet article du ministre provincial du logement, M. Mike Laffin, qui, je le suppose, est de la